

Diplôme d'État d'Assistant de Service Social

BAC + 3 • NIVEAU 6

Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'état d'Assistant de Service Social

89%

Taux de réussite
au diplôme de
juin 2026

Le métier

L'**Assistant de Service Social (ASS)** est un professionnel du travail social qui exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles.

Personnes concernées

Tout public : personnes, familles et groupes en situation de vulnérabilité et/ou de précarité.

Champs d'intervention

Collectivités locales : départements et communes, politique de la ville.

Associations, entreprises, établissements publics, organismes de protection sociale : caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraite.

Protection de l'enfance, insertion sociale et professionnelle, protection judiciaire de la jeunesse, santé, associations du secteur sanitaire et social.

Objectifs du métier

Intervenir auprès de personnes, de familles ou de groupes en situation de vulnérabilité et/ou de précarité.

Évaluer la situation des personnes concernées.

Conseiller, orienter et accompagner les personnes en difficulté sur la base d'un projet.

Participer au développement social local.

Respecter le secret professionnel dans les conditions et sous les réserves énoncées aux articles 226-13 et 226-14 du Code pénal et à l'article L.411-3 du Code de l'action sociale et des familles.

FORMATION SUR 3 ANS

- 1517 h de formation théorique dont 12 h d'accompagnement individualisé
- 1925 h de formation pratique* (55 semaines) * Pour les étudiants effectuant la totalité du parcours

Début de formation : Septembre
4 Blocs de compétences = 180 crédits ECTS

DIFFÉRENTS STATUTS

- Formation **initiale**
- Formation en **apprentissage**
- Formation **professionnelle**

ADMISSIONS

Public et prérequis

- **Lycéens** futurs bacheliers, **étudiants** en réorientation, **apprentis, salariés, demandeurs d'emploi, adultes** en reprise d'études
- Être titulaire du **baccalauréat** ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- Être titulaire de l'un **des titres ou diplômes admis réglementairement en dispense du baccalauréat** pour la poursuite des études dans les universités. (DAEU)
- Être titulaire d'un **diplôme**, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) **au moins de niveau 4.**
- Bénéficier d'une **validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VAPP)** décret n°85-906 du 23/08/1985.

Inscription sous réserve de satisfaire aux critères d'admission :

- **Sur Parcoursup** : Lycéen, futur bachelier, futur apprenti, étudiant en réorientation, service civique et demandeur d'emploi.
- **Hors Parcoursup, auprès de l'IRFASE** : Stagiaire de la formation professionnelle - salarié, adulte en reprise d'études avec un financement (employeur/OPCO, Transition Pro, CPF ou autres) et en autofinancement.

Tarifs et conditions générales de vente
www.irfase.fr

FINANÇABLE CPF

CODE RNCP41748

MON COMPTE FORMATION

Formation théorique

4 blocs de compétences (BC) composés d'Unités d'Enseignement (UE)

➤ BC 1 – Concevoir et conduire un accompagnement social global favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie (504 h)

- UE : Champs d'intervention de l'assistant de service social
- UE : La relation d'aide
- UE : L'accès aux droits
- UE : La coordination de l'accompagnement social global

➤ BC 2 – Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504 h)

- UE : Individus, groupes et société
- UE : L'accompagnement individuel et collectif en travail social
- UE : Éthique et réflexivité

➤ BC 3 – S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en oeuvre des politiques de cohésion sociale (252 h)

- UE : L'action publique et ses transformations
- UE : Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique
- UE : Démarche d'enquête et d'initiation à la recherche

➤ BC 4 – S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245 h)

- UE : Sociologie, psychologie et droit du travail
 - UE : Travail collaboratif et autonomie professionnelle
 - UE : Communication professionnelle et usages numériques
 - UE : Langues et cultures étrangères
 - UE : Amélioration continue des pratiques et démarche qualité
- et 12 h d'accompagnement individualisé

Formation pratique

1925 heures de stage (55 semaines)

- 1^{ère} période : de 9 à 13 semaines sur les deux premiers semestres - 2 ou 3 sites qualifiants - découverte du monde professionnel et des différents champs d'application du métier
- 2^e et 3^e période : de 42 à 46 semaines - 2 ou 3 sites qualifiants

Modalités d'évaluation

La formation délivre un **DIPLÔME DE NIVEAU 6**

- **Pour valider la formation**, chaque bloc de compétences devra être validé, sans possibilité de compensation entre les blocs.
- **Un bloc de compétence** est validé dès lors que l'ensemble des unités d'enseignement qui lui sont rattachées sont validés.
- **Les unités d'enseignement** d'un même bloc sont compensables.
- **Une unité d'enseignement** est validée si la moyenne obtenue est égale à 10/20.

Dispenses et allègements

Si vous êtes admis à l'entrée à la formation, les dispenses ou allègements pourront être étudiés sur demande en fonction du diplôme, de l'expérience auprès de la coordination de la filière et du Pôle Admission et Orientation.mission et Orientation.

OBJECTIFS

- Apporter une formation qualifiante et professionnalisante qui vise à préparer au métier d'assistant de service social.

Acquérir un diplôme de Grade Licence et une bi-diplômation : diplôme d'état et licence de sociologie en conventionnement avec l'Université Évy Paris-Saclay.

Un parcours de bi-diplômation en partenariat avec l'Université Évy Paris-Saclay



DIPLÔME D'ÉTAT
GRADE LICENCE

LICENCE
EN SOCIOLOGIE

POURSUITE D'ÉTUDES

Les assistants de service social ont la possibilité de se former à des fonctions d'encadrement dans le secteur social, en suivant des formations telles que le CAFERUIS, DIREIS, DEIS, CAFDES.

La bi-diplômation en licence de sociologie ouvrant la voie à une poursuite des études en Master dans l'enseignement supérieur.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les assistants de service social interviennent au niveau des départements, communes et politiques de la ville, dans des entreprises, des établissements publics, des organismes de protection de l'enfance, insertion sociale et professionnelle, protection judiciaire de la jeunesse, santé, associations du secteur sanitaire et social.

Avec de l'expérience et une formation, ils peuvent accéder à des postes de responsabilité tels que responsable de circonscription d'action sociale, chef de service, directeur d'établissement.

